

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS
DES
SÉANCES DE L'ANNÉE
1979

JUILLET-OCTOBRE

COR DE YIMA ET TROMPETTE D'ISRĀFĪL :
DE LA COSMOGONIE MAZDÉENNE
À L'ESCHATOLOGIE MUSULMANE

PAR M. JACQUES DUCHESNE-GUILLEMIN
CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE

P A R I S
ÉDITIONS KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11
1980



Janvier 1980

COR DE YIMA ET TROMPETTE D'ISRĀFĪL :
DE LA COSMOGONIE MAZDÉENNE À L'ESCHATOLOGIE MUSULMANE*,
PAR M. JACQUES DUCHESNE-GUILLEMIN,
CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

Jamshid, ou Yima, est le premier roi de la légende iranienne. Son mythe nous est raconté dans l'Avesta, au chapitre 2 du Vidēvdāt. C'est un roi berger : *yima xšaēta huuqθβa* « Yima le splendide, aux bons troupeaux ».

Son règne s'annonce comme un âge d'or, où il n'y aura ni vent froid, ni vent chaud, ni maladie, ni mort.

Toutefois, ce règne n'est pas sans vicissitudes. Il y a plusieurs fois surabondance d'hommes et de bestiaux. A trois reprises, Yima reçoit de Dieu mission d'élargir la terre pour faire place aux générations nouvelles. Puis, il faut faire face à la menace d'un trop rude hiver : Dieu donne ordre à Yima de construire un vaste abri souterrain, le Vara, et d'y faire entrer des spécimens des plantes, des animaux et des hommes, pour les préserver du désastre.

Yima est donc une espèce de sauveur, et il n'est pas surprenant que les sauveurs futurs, ceux qu'on annonce pour les millénaires à venir, et notamment celui qui viendra à la fin des temps, le Saošyans, pour la résurrection et le retour de la félicité, aient été comparés à ce roi de l'âge d'or, à ce Noé de la steppe.

Pour accomplir sa mission d'élargir la terre, le beau Yima aux bons troupeaux reçoit de Dieu deux instruments, l'un en or, l'autre orné d'or, dont les noms font problème. Le moins obscur des deux est *aštrā-*, qui a un correspondant exact dans le skr. *aṣṭrā-* « aiguillon » et qui peut se traduire de la même façon : ainsi fait, après de Harlez (*Avesta*, 1881), Herman Lommel (KZ 50, 208), « Treibstachel », contrairement à Bartholomae, qui dans l'*Alliranisches Wörterbuch* donnait « Geisel, Peitschke, Knute », c'est-à-dire « fouet ». Je n'ai pas le loisir de discuter ce point, qui pour notre propos s'avérera finalement sans importance. Il nous suffit qu'à peu près tout le monde s'accorde à voir ici un instrument à mener le bétail, dérivé de la racine av. *az*, skr. *aj*, latin *agere*.

* La présente rédaction a bénéficié des observations de MM. Dumézil, Cahen, Marçais et Lazard. L'illustration est tirée des archives de Marcelle Duchesne-Guillemin, spécialiste des instruments de musique de l'Orient ancien.

Ce qui nous intéresse ici, c'est l'autre objet : *suṣrā-*, écrit parfois *sufrā*¹. Ici, pas de correspondant sanskrit. Sur la foi de la traduction pehlevie, *sūrākōmand*, littéralement « pourvu de trou », et en s'aidant de l'étymologie — racine de skr. *śvabhra-* « trou », *śumbhati* « pousser, etc. », sogdien et persan *suftan* « percer » — on a pensé à un sceau, ou à un anneau, une charrue, une flèche, un aiguillon.

C'est à ce dernier sens que s'est arrêté Sir Harold Bailey (*Zoroastrian Problems*, 1943, p. 219 sq.), qui estime fort plausiblement qu'il devait s'agir, comme dans le cas de l'autre objet, d'un outil à mener le bétail. Remarquons en passant que si l'on adopte cette interprétation par « aiguillon », on s'interdit de traduire de même l'autre instrument, *aštrā-*, en dépit de l'exact parallèle sanskrit. Mais surtout, la traduction pehlevie de *suṣrā-* par *sūrākōmand* « ayant un trou » est alors sans valeur, car un aiguillon n'a pas de trou. « The Zoroastrian commentator », écrit Sir Harold, « rather unexpectedly failed to understand the allusion. His rendering of *suṣrā-* by *sūrākōmand* « having holes » is mere guessing from the sound ».

Mais ne faudrait-il pas, avant d'accuser le traducteur pehlevi d'ignorance et de légèreté, nous demander si ce n'est pas nous qui nous trompons ? Ceci d'autant plus que Bailey lui-même a affaibli — sans paraître s'en apercevoir — sa propre thèse. Voici comment.

Le même instrument, *suṣrā-*, figure dans un autre passage du même livre de l'Avesta, passage dont Bailey a fort amélioré l'interprétation. L'abri construit par Yima est achevé. Il faut y apporter les semences des plantes, des animaux et des humains. Le verbe employé est l'impératif *upa-bara* « apporte ». Mais en outre, une action concerne particulièrement les humains, ou plus exactement les semences ou germes (*taoxma*) des humains, semences personnifiées, dit justement Bailey, et en effet, sous quelle forme la race humaine pourrait-elle être conservée si ce n'est sous celle de rejetons humains (cf. skr. *tókman-* « jeune pousse de blé ») ?

Que doit faire Yima à ces hommes et à ces femmes ? C'est dit en deux vers, Vidēvdāt 2, 30 (et 38), dont le premier faisait difficulté jusqu'à l'intervention du savant anglais :

aīβica tē varəṣšuuu
suṣrya zaranaēna.

Bailey a bien vu que la graphie *varəṣšuuu* doit être interprétée comme *varəm šuuu*², ce qui donne au vers le sens de « drive them to

1. Sur l'alternance β/ṣ, cf. Bailey, *Zoroastrian Problems*, p. 219, note 1, et en outre, *nafa-/nabānazdišta-*, Bartholomae, *Air. Wb.*, 1062 et 1040.

2. Mieux : *šauua*, de *šyav-*, selon une suggestion inédite de Karl Hoffman, communiquée par Jean Kellens.

the *vara* », « mène-les à l'abri ». Mais au moyen de quoi ? — *suḅrya zaranaēna*. « Les semences sont personnifiées, écrit Bailey, and can therefore be equally the object of the act of driving like cattle. » Mais c'est justement, il me semble, ce qui ne va pas. Mène-t-on des humains à l'aiguillon ? Yima le grand roi de l'âge d'or est-il censé traiter ses sujets comme un vil troupeau ? Autre raison de douter de l'interprétation de *suḅrā-* par « aiguillon ».

La solution correcte est suggérée par des textes pehlevi et arabes, en des passages qui ont jusqu'à présent échappé à l'attention des savants occidentaux mais qui ont été mis en lumière en de récents articles publiés en persan, par trois savants iraniens, lesquels toutefois n'ont pas su en apprécier exactement la portée.

Le premier texte, cité par Šahrām Hedāyati³ et par Mehrdād Behār⁴, est tiré des *Sélections de Zātspram*, un des meilleurs ouvrages de théologie en pehlevi, où il est dit, 35, 20, dans l'évocation du jour de la résurrection : « De la même façon que Jam (Yima) l'avait fait du *sūrākōmand*, ainsi le Saošyans vainqueur se servira de la trompette (*gāvdumb*, persan *nafīr*) en criant aux hommes : levez-vous, prenez un corps dans la forme que vous teniez de Dieu quand vous êtes morts. »⁵ C'est clair : le Sauveur sonnera de la trompette comme l'avait fait Yima.

L'autre texte pehlevi, un passage du grand traité du *Dēnkart*, IX, 21, 13, a été élucidé par Ahmed Tafazzoli⁶ (à qui je dois communication de ces articles en persan) : « Lorsque Zohag (le roi méchant qui a succédé au bon Jamshid) apprenait que quelqu'un semblait avoir une femme agréable ou un *xvāstak* de même (nous reviendrons sur ce mot), il l'attirait avec un *sūrākōmand* en or et en faisait son esclave. » Le mot *sūrākōmand* est ici rétabli par Tafazzoli d'après trois manuscrits, contre la leçon inintelligible de l'éditeur du *Dēnkart*.

En outre, Tafazzoli a trouvé un parallèle dans le *Kitāb al-bad' wa al-tārīx* de Maqdisī⁷ : « Et l'on dit que Zohag régnait sur les sept climats et que là où il était installé, il avait fait sept *mašāra*, une par climat, et que cet objet consistait en une *minḡaxa* d'or et que chaque fois qu'il voulait exercer sa magie pour introduire dans un climat

3. « *Suḅrā va aštrā dar dātaštān-e Jam-e Vendidad* », *Našriye-ye anjoman-e farhang-e Irān-e bāstān*, 8, 2, 1971, p. 108 sq.

4. *Esatīr-e Iran, Téhéran*, 1974, p. 134 sq.

5. Anklesaria, *Vičitakihā-i Zātspram*, Bombay, 1964, p. 155 : *kard yašt. pad homānagīh i Yim kaš pad sūrākōmand i zarrēn hān gāvdumb bē wardēnīl abar xvānēt Sōšans i perōzgar ku ul ostēl tanōmand hēt i yazdān dāšt hēt <ka>widard hēt*.

6. « *Suḅrā-ye Jamšid va suḅrā-ye Zohag* », *Majalla-ye dāneškade-ye adabiyāt-e 'olūm-e ensāni* (Université de Téhéran), 23, 4, p. 48 sq.

7. Édition Huart, Paris, 1903, vol. 3, p. 121, et la traduction persane sous les titres de *Afarineš va tārīx* — Création et Histoire — par Saḡī Kadkāni, vol. 3, Téhéran 1549, p. 122 ; et Ṭabari, *Histoire*, 1, 174.



FIG. 1. — Berger sonnant du cornet.
Mosaïque d'Antioche, époque romaine. Musée du Louvre.

la mort, la maladie ou la famine, il soufflait dans cette *mašāra* et, dans la mesure où il soufflait, ce climat était atteint par le désastre. Et que, chaque fois que dans un climat il trouvait une belle femme ou une bête élégante, il soufflait dans cette *mašāra* et, par la magie, les attirait à lui. »

Soit dit en passant, la grande ressemblance entre la fin de ce texte arabe et le passage du *Dēnkart* nous permet de corriger celui-ci d'après celui-là : l'expression arabe *dābbat^{un} fāriha* « bête élégante » nous donne le sens précis du pehlevi *x'āstak*, qui n'est pas un bien quelconque (comme l'a compris Tafazzoli), mais le bien par excellence, la tête de bétail. Cf. l'anglais *cattle* <lat. *capitale*.

Mais quel est cet instrument, la *mašāra* ? Le mot n'est pas autrement connu, mais la glose *minfaxa* et le contexte indiquent qu'on y souffle. « Un soufflet », dit Tafazzoli : « *dam-ī*. » Mais, objecterons-nous, que vient faire un soufflet pour mener le bétail ou pour attirer à soi une femme ou un animal ? Rien, évidemment.

Or, le mot arabe *minfaxa* peut se comprendre autrement que « soufflet ». On a bien un *minfax* qui a ce sens-là, mais il y a aussi *minfāx* qui signifie « blow-pipe, chalumeau ». La chose en question, la *minfaxa* ou *mašāra*, ne serait-elle pas elle aussi un instrument de musique ? On comprendrait qu'en soufflant dans une trompette (ou un chalumeau) on attire et capture une femme ou un animal — comme le joueur de flûte de Hamelin attirait les rats et les enfants. Et l'on comprendra qu'une trompette soit associée à l'aiguillon ou au fouet comme attribut du berger. L'usage d'une trompe ou d'un cor — autre instrument percé — pour appeler ou mener le bétail est attesté de tout temps (fig. 1). Il n'est pas jusqu'à l'épithète *zaranaēnī* « en or » qui ne soit garantie par l'archéologie iranienne, comme le montrent (fig. 2) les trompettes d'or du trésor d'Asterābād⁸.

8. Les trompettes d'or d'Asterābād et celles d'argent de Tepe Hissār, qui ont permis de les dater de la première moitié du 2^e millénaire, sont reproduites

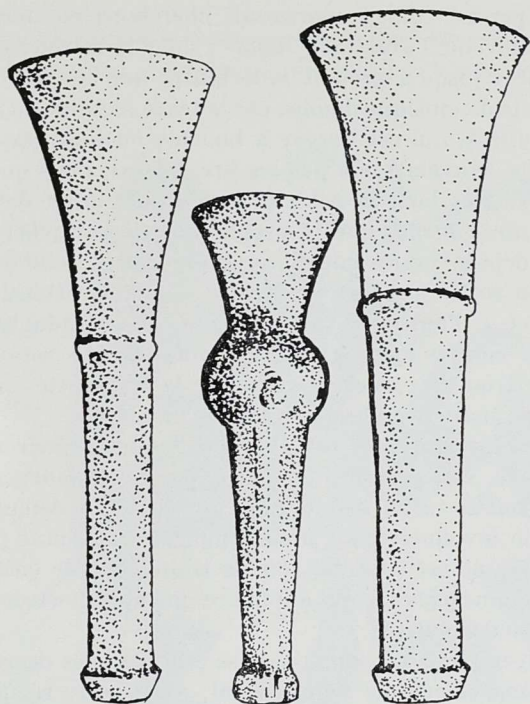


FIG. 2. — Trompettes d'or du trésor d'Asterābād (aujourd'hui perdu).

Yima s'est donc servi, en roi-pasteur qu'il était, de l'aiguillon et du cornet pour mener ses bêtes vers les espaces élargis de la terre ; et ensuite, du cornet seul pour mener ses hommes au refuge⁹. Le texte avestique a une glose qui n'a jamais été bien comprise. Ayant reçu deux instruments, Yima est dit « en possession de deux pouvoirs ». On s'est demandé ce que cela voulait dire : pouvoir en tant que roi et pouvoir en tant que chef du refuge¹⁰ ? Je proposerais maintenant : le pouvoir physique, représenté par l'aiguillon, et un pouvoir plus subtil, quasi-magique, signifié par le cornet.

Dans l'Inde, Yama, l'homologue du Yima iranien, se servait d'une flûte, d'un chalumeau : *nāḍya-*. Nous retrouverons celui-ci tout à

notamment dans M. E. L. Mallowan, *Early Mesopotamia and Iran*, London, 1965, p. 124 et 125.

9. On ne pourra donc plus écrire, comme le faisait Axel Olrik, qui, recherchant des parallèles à la légende scandinave de Heimdal sonnante du cor pour inaugurer le Ragnarök, déclarait : « Weder die persischen noch die keltischen Sagen haben etwas entsprechendes ». *Ragnarök, die Sagen vom Weltuntergang*, 1922, p. 117.

10. Bartholomae, *Air. Wb. s.v. barəθe*, 959.

l'heure en persan. Mais auparavant, cherchons en moyen-iranien ce qu'a pu devenir l'avestique *suṣrā-* : nous le retrouvons dans un dérivé pehlevi jusqu'à présent indéchiffré, qui figure dans la liste d'instruments de musique donnée par le texte *Xosrow et son Page*, 62. A côté de *muštak*, qui est l'orgue à bouche, on a un mot que l'éditeur du texte, Unvala¹¹, n'a pas pu lire, , mais qui se lit fort bien *sūrācīk*. Dès lors, le pehlevi paraît bien offrir deux dérivés, *sūrācīk* et *sūrākōmand*, que je proposerais de rattacher tous deux à la racine déjà invoquée pour l'avestique *suṣrā-*, celle de skr. *śumbhātī*, persan *suftan* « percer » : dérivés signifiant littéralement l'un « objet percé », l'autre « ayant un trou ». Le traducteur pehlevi aurait donc correctement glosé la *suṣrā-*. *Suṣrā-* serait la corne percée d'un trou, le cornet¹², origine de la trompette, en corne ou en une autre matière telle qu'ivoire ou métal.

On hésite parfois à tirer pehlevi *sūrāk*, persan *sūrāx* « trou » de la racine citée, celle de skr. *śumbhātī*, persan *suftan*¹³, parce que, pense-t-on, *suṣrā-* aurait donné **subr* ou **surb*¹⁴. A défaut de parallèle exact, on invoquerait av. *abra-* « nuage » qui donne persan *abr*, mais cet exemple est contredit par le traitement de *gabr* « zoroastrien », qui donne *gawr*, ce qui appuie ce que nous postulons : *suṣr* > *suwr*, d'où finalement *sūr*.

Or, le moyen-perse *sūr*, que j'ai posé à la base des dérivés *sūrācīk* et *sūrākōmand* et comme représentant, avec perte régulière de la voyelle finale, de l'avestique *suṣrā-*, n'est pas une hypothèse en l'air. Il se retrouve en persan et en arabe. En persan, il entre en composition avec le nom de la flûte, *nāy* (correspondant au védique *nāḍya* cité tout à l'heure), dans le nom du *sūrnā*, *sornā*, *sūrnāy*¹⁵, qui est une espèce de hautbois, c'est-à-dire un instrument combinant la trompette et la flûte, le *sūr* et le *nāy* : *sūrnāy* (l'anglais horn-pipe).

11. J. M. Unvala, *Der Pahlavi Text der König Husraw und sein Knabe*, Wien, 1917, p. 28.

12. Dans le *Bundahišn*, chap. 24, § 15, la corne de l'âne à trois pattes est dite *surākōmand* : Mehrdād Behār, ouvrage cité ici note 4, p. 134.

13. Comme le fait G. Morgenstierne, *An Etymological Vocabulary of Pašto*, Oslo, 1927, p. 69 sq. s. v. *sūrai* « trou », qui ajoute skr. *svabhra-* « hole, pit », cf. Mayrhofer, *Etymologisches Wörterbuch des Altindischen*, s. vv. *niśumbhah*, *śvābhrah* et *subhnāti*. Morgenstierne écrivait que « it is not probable that *sūrai* is connected with Persian *sūrāx*, *sūlāx*, etc. ». Mais toute difficulté disparaît, semble-t-il, dès que l'on renonce à poser, sur la base d'un fallacieux pers. *suṣra* « pou » (que je ne trouve dans aucun dictionnaire), une racine ir. *sup*, pour ne garder que *sub* (skr. *śubh*).

14. Hübschmann, *Persische Studien*, ad 754.

15. Le 1^{er} terme de ce composé est expliqué par les exégètes persans tantôt comme le nom de la « fête » : *sūrnāy* serait la flûte employée aux fêtes (*dar majāles-e sūr*), mais le *sūrnāy* n'est pas une flûte ; tantôt comme « abréviation » (?) de *sūryāni* « syrien » ; cf. Taqi Bineš, *Maqāṣed ol-alḥān*, Téhéran, 1957, p. 207 — renseignement communiqué par Pierre Lecoq.



FIG. 3. — Isrāfīl au jour du Jugement.
Miniature des 'Aja'ib al-ma'xūqāt de Qazwīnī, vers 1370-1380.

Enfin, last but not least, le pehlevi *sūr* nous donne l'origine d'un mot arabe jusqu'à présent inexpliqué : le mot arabe صور employé dix fois dans le Coran¹⁶ pour désigner la trompette dans laquelle on soufflera (notre *naḫā* de tout à l'heure) au jour du jugement : *yauma yanḫaxu fī 'ṣṣūr*¹⁷. Ce mot est inexpliqué, car aussi bien *šūra*

16. Coran, 6. 73 ; 18. 99 ; 20. 102 ; 23. 103 ; 27. 89 ; 36. 51 ; 39. 68 ; 59. 19 ; 69. 13 et 78. 18. — Un autre nom de la trompette, *nāqūr*, figure une seule fois dans le Coran, 74. 8 : *fa idā yuqira fī 'nnāqūr* « quand il sera trompé dans la trompette ». Le mot est cette fois bien arabe, de la racine *naqara* « percer » — ce qui en fait l'exact homologue de l'iranien *sūr* tiré de **sub-* « percer ».

17. Coran, 20. 102 et 78. 18.

« la forme » que la racine *šwr* « incliner » en sont sémantiquement trop éloignés¹⁸. La tradition précise que c'est l'ange Isrāfil¹⁹ qui sonnera de cette trompette, et qu'il l'a toujours à la bouche, prêt à obéir au signal d'Allah (fig. 3).

On savait que l'Islam avait emprunté à l'eschatologie mazdéenne la croyance à un pont que doivent franchir les âmes, en avestique *cinvatō pārətu*, en arabe *aš-širāt*²⁰. Quant au motif de la trompette de l'ange, il pouvait passer pour emprunté à l'Apocalypse chrétienne²¹. Je crois qu'il faudra désormais — vu l'identité verbale²² — penser plutôt, ici encore, à l'Iran et dire que la trompette de l'ange Isrāfil faisait écho, à bien des siècles de distance, à la trompette de Jamshid²³.

18. Information due à l'obligeance de M. Charles Pellat, auteur du grand dictionnaire arabe en cours de publication. M. Pellat soupçonne ici un emprunt, mais sans penser à l'iranien. Arthur Jeffery, *The foreign vocabulary in the Qur'an*, Baroda, 1938, ne parle pas du tout de *šūr* « trompette du Jugement ». Il est vrai que, comme il l'écrit p. 16, n. 1 : « It is possible that a fuller acquaintance with Pahlavi would enable us to explain a number of strange terms in the Qur'an for which at present we have no solution ».

19. *Encyclopédie de l'Islam*, s. v.

20. J. Duchesne-Guillemin, *La Religion de l'Iran ancien*, Paris, 1962, p. 360.

21. Apocalypse, chapitres 8 à 11.

22. *s* iranien est assez souvent noté en arabe par *š* : pers. *sard* « froid » > ar. *šard* « très froid », pers. *sanj* « cymbale » > ar. *šanj* « idem », etc., cf. A. Siddiqi, *Die persischen Fremdwörter im klassischen Arabischen*, Göttingen, 1919, et Hedāyati, *art. cit.*, p. 128 sq.

23. Šahrām' Hedāyati a été le premier, dans son article cité ici note 3, à interpréter *suḫrā-*, sur la foi de Zādspram, comme « trompette » et aussi à y voir l'ancêtre du mot passé par emprunt à l'arabe *šūr*. Mais il rattache abusivement *suḫrā-*, comme un emprunt, à hébr. *šōfār* qui m'en paraît phonétiquement trop éloigné. L'emprunt à hébr. *šōfār*, ou plus exactement à aram. *שֹׁפָרָא*, a donné pers. *šəppūr*.

Son interprétation d'*aštrā-* comme devenu synonyme de *suḫrā* et désignant comme lui une trompette est irrecevable : de même son analyse du verbe *aīḫišuuat*, rapporté à tort à *sifaṭ*.

Mais il a bien vu que, si V. 2. 30 signifie, comme l'a montré Bailey, que Yima doit mener les hommes au Vara, il est inconcevable que ce soit au moyen d'un aiguillon, instrument réservé aux bêtes.

Mehrdād Behār, dans son ouvrage cité ici note 4, suit sans discussion Hedāyati.

Ahmed Tafazzoli, dans son article cité ici note 6, renvoie aux deux savants précédents et admet que les traducteurs et commentateurs pehlevis aient interprété *suḫrā-* par « trompette ». Mais il croit que c'est par erreur, parce qu'il ne voit pas comment pourraient être associés deux instruments aussi différents que le fouet (*aštrā-*) et la trompette. Il s'en tient à la thèse de Bailey, pour qui *aštrā-* est le fouet et *suḫrā-* l'aiguillon et qui accuse les traducteurs pehlevs de « guessing from the sound ». Il lui faut alors (à M. Tafazzoli) admettre qu'à l'époque sassanide « les légendes et les traités religieux ou populaires attribuaient à Jamshid une trompette et que les exégètes de l'Avesta, ne connaissant pas le sens d'av. *suḫrā-*, ont cru y reconnaître la trompette et ont choisi pour le traduire, afin de donner une base à leur conjecture, le mot *sūrākōmand* qui lui ressemblait phonétiquement et qui était une épithète de la trompette ». On le voit, Tafazzoli, prisonnier de l'interprétation donnée par Bailey, conclut comme lui à une rupture, inexpliquée, de la tradition et impute comme lui au commen-

Cependant, un fait dont nous n'avons pas encore tenu compte pose un problème et va peut-être nous obliger à préciser notre thèse, selon laquelle Mahomet emprunta à l'Iran la trompette du jugement dernier²⁴.

Le mot *ṣūr* est employé, comme me le signale M. Pellat, dans un vieux poème arabe, au sens de « corne d'animal ». Voici ce rajaz :²⁵

laqad naṭaḥnāhum ḡadāla 'ljam'ain
naṭḥ^{an} ṣadīdan, lā ka-naṭḥi 'ṣṣūrain

« Nous les avons frappés, au matin des deux assemblées (c'est-à-dire de la rencontre de nos deux troupes) d'un coup violent, bien autre chose que celui de deux cornes. »

Si ce poème était antérieur au prophète, ne faudrait-il pas en conclure que, dès avant le temps de Mahomet, le mot iranien était passé en arabe avec ce sens de « corne d'animal » et que le prophète pourrait l'avoir employé pour désigner la trompette de l'apocalypse chrétienne, sans avoir besoin de l'histoire de Yima ?

A cela, il faut répondre qu'on ne voit pas pour quelle raison les Arabes auraient emprunté à l'iranien le nom d'une chose aussi commune qu'une corne d'animal, déjà désignée dans leur langue par le mot *qarn*. Le français emprunte à l'anglais le mot *dog* non pas pour désigner le chien, mais une espèce particulière de chien. De même, selon notre hypothèse, Mahomet a emprunté à l'Iran non pas le nom de la corne, mais la notion même de corne ou trompette du jugement.

Dans cette hypothèse, le vieux poème arabe que nous avons cité doit avoir été postérieur à Mahomet. Ceci n'a rien d'impossible, car, comme l'écrivait William Marçais²⁶, « dans cette littérature — c'est-à-dire dans la masse des textes poétiques dits préislamiques — tout est incertain : la chronologie est fantaisiste : l'attribution des œuvres à des auteurs, hésitante et largement arbitraire ; l'authen-

tateur pehlevi une pseudo-traduction fondée sur une simple similitude phonétique.

On comprendrait mal que des légendes remontant à l'époque indo-iranienne, comme en fait foi le parallèle védique du *nāḍya-* de Yama, invoqué par Tafazzoli lui-même, ne soient apparues en Iran qu'à l'époque du pehlevi, en sautant par dessus l'Avesta.

24. Quand nous disons que « Mahomet emprunte à l'Iran », nous n'entendons pas forcément un emprunt fait directement par le prophète aux sources iraniennes. Les doctrines mazdéennes avaient plutôt déjà pénétré les milieux juifs et chrétiens auxquels Mahomet a dû une part de son inspiration.

25. Cité d'après Ibn Mansūr, *Lissān al-'arab*, Beyrouth, 1968, vol. IV, page 475, où il est précédé des mots *qāla al-rājaz* « ainsi a dit l'auteur de rajaz » et de la remarque *al-ṣūr al-qarn* « *ṣūr* synonyme de *qarn* ».

26. *Revue Algérienne*, 1927, p. 17, cité par Régis Blachère, *Histoire de la littérature arabe des origines à la fin du XV^e siècle*, Paris, 1952, vol. I, p. 173.

tacité de nombreux vers ou même de poèmes entiers, très sujette à caution ». Nous pouvons donc admettre que ce poème n'est pas réellement préislamique et que le mot *ṣūr* « corne d'animal » y est dérivé du *ṣūr* coranique qui signifiait « corne du jugement dernier »²⁷.

Or, pour que le léger glissement de sens de « cornet » à « corne » ait pu se produire, il faut que le *ṣūr* du jugement ait été compris non comme une trompette quelconque, mais comme un instrument fait d'une corne. Et il est plausible, en effet, que ce soit ce type primitif de trompette qu'aient utilisé, au temps du prophète, les bergers arabes. On traduira donc le terme coranique par « corne » ou mieux par « cornet » — en anglais, par « horn », qui signifie à la fois la corne d'animal et l'instrument.

Plus tard seulement, mais en tout cas avant le xiv^e siècle, date de certains manuscrits enluminés²⁸, le *ṣūr* du jugement, attribué par la tradition, comme nous l'avons vu, à l'ange Isrāfil, a pris la forme plus civilisée d'une longue trompette en métal. C'est que, dans l'entretemps, les Arabes avaient atteint la Méditerranée et adopté bien des traits d'une culture matérielle plus élaborée que la leur. Ainsi, le cornet du jugement, emprunté par Mahomet au mazdéisme, à la *suṣrā* de Yima, s'est finalement mué en la trompette d'Isrāfil.

*
* *

MM. Georges DUMÉZIL, André CAQUOT, Claude CAHEN, Henri LAOUST et Jacques HEURGON interviennent après cette communication.

M. Henri LAOUST précise que le terme de *ṣūr*, pour désigner la trompette du jugement dernier, figure à plusieurs reprises dans le Coran, mais toujours sans que le nom d'Isrāfil soit mentionné. C'est la *sunna*, qui est censée expliciter ou compléter le Coran, qui attribue à Isrāfil l'usage de la trompette du jugement. M. Laoust saisit cette occasion pour signaler, à toutes fins utiles, que l'on peut trouver une abondante documentation sur l'eschatologie musulmane dans les deux derniers tomes de l'ouvrage du syrien Ibn Kaṭīr (m. 774/1373) intitulé *al-Bidāya wa-al-Nihāya* (le *Commencement et la Fin*).

27. Le mot *ṣūr* « trompette » se trouve également en turc, dans un texte inédit de Turfan. Mais M. Zieme, de Berlin, à qui je dois ce renseignement, n'a pas précisé s'il s'agit de la trompette du jugement dernier, ce qui est pourtant probable.

28. Notamment le manuscrit des *'Aja'ib al-Maxlūqāt* d'al-Qazvīnī, datable de 1370-1380 (fig. 3).

M. André CAQUOT présente les observations suivantes :

Les chrétiens d'Orient connaissent un ange à la trompette qui semble être le prédécesseur le plus direct de l'Isrāfīl musulman. Les Coptes et les Éthiopiens le nomment Suriel, nom qu'attestent également quelques textes magiques de langue grecque et de rares passages des écrits rabbiniques. Le nom est d'origine palestinienne et paraît résulter d'une contamination du nom archangélique *sryl* attesté dans le texte qumrânien d'Hénoch par celui, plus connu, de l'archange Uriel. L'angélologie copte confond du reste quelquefois Suriel et Uriel (G. Detlef Müller, *Die Engellehre der koptischen Kirche*, Wiesbaden, 1959, p. 56-57). Suriel, qui reçoit en copte l'épithète de *salpistēs*, est un intercesseur mais aussi un psychopompe, car il conduit les justes vers le paradis au son d'une trompette identifiable au *šōfār* biblique sonnante au jour du jugement (Joël 2, 1 ; Sophonie 1, 16). De la sorte, Suriel a pu devenir l'ange de la mort et c'est en cette qualité que le présente l'apocryphe falasha de la « Mort de Moïse ». Suriel et Isrāfīl ne sont pas seulement apparentés par leur attribut et par leur fonction. Isrāfīl pourrait représenter un titre donné à Suriel. Il est notoire que l'arabe *'isrāfīl* est dérivé de l'hébreu *sārāf*, « séraphin ». Or, une homélie copte-arabe donne à Suriel le titre de *'as-sārūfī*, « séraphin » ou « séraphique », et G. Detlef Müller (*o.c.*, p. 243) a proposé de voir en *sārūfī* la déformation d'un autre titre de Suriel, *'as-sāfūrī*, « (l'ange) à la trompette » (*sāfūr* = hébreu *šōfār*).
